

# VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Janvier 2008

## Sommaire

p. 2	..... Vie Municipale
p. 8	..... L'école
p. 11	..... Vie associative
p. 19	..... La page histoire
p. 20	..... Etat Civil
p. 21	..... Vie Pratique

**Rédaction :**  
Commission Accueil, Information,  
Communication.

**Mise en page & Impression :**  
SIGMA Niort

## Editorial.....

### **L**e dernier...

Lors de mon édito de janvier 2007, j'annonçais la fin de mon mandat de conseiller municipal, donc, de maire. Dans quelques mois, lors des élections municipales, vous désignerez les femmes et les hommes qui auront en charge la gestion de la commune. Aujourd'hui, par devoir de réserve, je veux seulement, pour ce dernier édito, distribuer quelques cartons de couleur.

Tout d'abord une pluie de cartons verts pour des habitants qui, chacun dans son domaine, dans l'ombre ou la lumière, sont acteurs à Germond-Rouvre. Philippe est un marathonien, seul français, je crois, à avoir couru cette dure épreuve sur tous les continents y compris les glaces de l'Antarctique. Je veux y associer tous ceux qui font vivre les Boucles de l'Egray, plus Sophie, Valérie... Un cœur large comme deux mains, c'est Josette. Avec Guy, ils ont donné de l'amour, une famille et une solide éducation à tous ces enfants qui leur étaient confiés. Emilie est une de ces jeunes gymnastes, récompensée, en particulier, au niveau régional. Dans ce même domaine, Lionel, pardon, Onelli. A découvrir, Carole, artiste peintre qui développe ses talents dans une large palette de couleurs et de formes. Marie-José et ses complices ont animé soirées et 14 juillet de la commune. A ce propos, il faut citer Dominique, Nicolas et Eric, entre autres, pour l'émerveillement qu'ils nous ont offert lors des feux d'artifice. Merci bien-sûr à Rémi et à tous les bénévoles du Foyer Rural, pivot des animations communales. D'autres habitants pourraient être cités, comme Marie-Andrée et son équipe, qu'ils veuillent bien m'excuser si je ne peux les nommer tous.

Mes derniers remerciements seront pour toutes celles et ceux qui ont cheminé à mes côtés et en particulier tous les personnels communaux, mais je leur dirai de vive voix.

Malheureusement, un dernier carton rouge, énorme, pour une famille qui sait qu'elle est nommée, je l'ai prévenue par courrier, parce qu'un de ses membres n'a pas encore eu le courage et l'honnêteté d'assumer ses actes.

Rappelez-vous cette fin de soirée où une puissante voiture ne peut prendre le virage de l'entrée de Rouvre, heurte violemment la borne à incendie, la renverse, provoquant une coupure d'eau et poursuit sa route. Excès de vitesse, fatigue, état d'ébriété?... Les voisins immédiats sortent et ne voient pas de véhicule bien que la départementale soit en ligne droite. Une adjointe arrive sur place, alertée par un riverain à cause de la coupure d'eau. Sur place, en drôle de curieux, un habitant d'une rue voisine. Il n'a pu ni voir ni entendre ce qui s'est passé... alors ? Alerté moi-même, je préviens les services ad hoc pour faire couper l'alimentation en eau de la borne. Le lendemain, je me rends sur place, je collecte des débris de phares jusqu'au début de ladite rue et je vais à la gendarmerie pour déposer plainte, avec délit de fuite. Aucune déclaration officielle d'accident n'est déposée à la mairie, aucun contact avec moi. Mais les langues se délient, les gens se lassent... J'ai proposé à la famille concernée, une déclaration en bonne et due forme en échange du retrait de la plainte. Devant le refus d'un arrangement, je fais donc ce que j'avais dit : un énorme carton rouge pour une affaire non close. Cette malhonnêteté coûte à la commune un minimum de 2000 euros qu'il faut prendre sur le budget, aux dépens d'autres priorités. Je pense qu'il faut que cela se sache. Dont acte, mais la porte reste ouverte.

Je vous souhaite, pour la dernière fois en tant que maire, de bonnes fêtes de fin d'année avec les vôtres et la meilleure santé possible pour les années à venir.

Bien cordialement.

Michel SUIRE

## LE RÔLE DU BUDGET COMMUNAL

Le budget communal est l'acte par lequel sont prévues puis autorisées les dépenses et les recettes de la commune :

A partir du budget primitif, le Conseil Municipal vote les recettes et les dépenses en fonction du programme des actions et équipements collectifs envisagé.

Ce budget se décompose en deux sections : "fonctionnement" et "investissement".

La section de fonctionnement décrit les opérations de gestions courantes des services municipaux.

La section d'investissement regroupe les

opérations qui accroissent la valeur du patrimoine communal.

Ce budget primitif peut être modifié ou complété par le Conseil Municipal au cours du budget supplémentaire qui reprend les résultats de l'exercice précédent. Le budget supplémentaire ne peut-être établi et adopté sans le vote du résultat du Compte Administratif de l'année.

Le compte administratif est adopté par délibération du Conseil Municipal. Par son vote favorable, le Conseil reconnaît que le Maire a respecté les autorisations budgétaires votées au cours de l'année.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2007

### FONCTIONNEMENT

Produit des services .....	45 728,07	Charges à caractère général .....	124 685,45
Impôts locaux .....	201 258,74	Charges de personnel .....	199 609,94
Dotations et participations .....	267 404,66	Atténuation de produits .....	982,98
Autres produits de gestion .....	38 072,52	Charges de gestion courante .....	81 748,32
Atténuation de charges .....	10 324,50	Intérêts des emprunts .....	21 568,67
Produits financiers .....	16,41	Charges exceptionnelles .....	267,11
Produits exceptionnels .....	219,91		
Transferts de charges .....	8 051,02		
Excédent de fonctionnement reporté ..	115 894,92		
<b>TOTAL .....</b>	<b>686 970,75</b>	<b>TOTAL .....</b>	<b>428 862,47</b>

# Vie Municipale

## RECETTES €

Fonds de compensation TVA . . . . .	39 117,81
Subventions Département & Région . .	53 804,40
Emprunt . . . . .	868,36

## INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunts . . . . .	74 172,82
Matériel informatique mairie . . . . .	3 055,30
Mobilier école . . . . .	1 951,82
Voirie . . . . .	14 007,19
Bâtiment scolaire . . . . .	13 388,06
Alarme atelier municipal . . . . .	1 672,01
Aménagement place de la Pompe . .	2 987,02
Miroirs sur voirie . . . . .	2 716,12
Travaux en régie . . . . .	2 731,22
Déficit reporté . . . . .	42 049,38

## DÉPENSES €

**TOTAL . . . . . 93 790,57**

**TOTAL . . . . . 158 730,94**

TOTAL PAR SECTION	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT/SOLDE
Fonctionnement	428 862,47	686 970,75	258 108,28
Investissement	158 730,94	93 790,57	- 64 940,37
<b>TOTAL</b>	<b>587 593,41</b>	<b>780 761,32</b>	<b>193 167,91</b>

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2006 est de 258 108,28 €.

Après délibération, le Conseil municipal décide d'affecter ce résultat comme suit :

- ◆ Virement à la section d'investissement - article 1068 - pour 187 933,77 €.
- ◆ Report en section de fonctionnement - article 002 - pour 70 174,51 €.

## INFORMATIONS FISCALES

	Produit voté	Taux 2006 (%)	Variation (%)
Taxe d'habitation	102 371,00 €	14,38	+2
Taxe foncière sur les propriétés bâties	56 584,00 €	14,26	+2
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	30 253,00 €	48,25	+2

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux des impôts de 2%.

Cette majoration s'explique par :

- le choix de limiter le recours à l'emprunt pour chaque investissement sur la commune,
- la croissance des coûts de fonctionnement (*hausse des dépenses d'énergies, augmentation des charges de personnel*).

### DATES À RETENIR

**Elections municipales**  
9 et 16 Mars 2008

# Vie Municipale



## LA PLACE DE LA POMPE EN RÉNOVATION

Les travaux d'aménagement et d'effacement des réseaux de la Place de la Pompe de Rouvre commencés fin novembre sont prévus pour une durée de trois mois.

Les entreprises Racaud et Moinereau assurent la maçonnerie et l'organisation des espaces verts, l'entreprise Morin prend en charge l'enfouissement des réseaux.

La circulation dans le village se trouve quelque peu perturbée pendant la durée des travaux, mais nous comptons sur la compréhension des riverains et nous les remercions pour leur patience.

## COLLECTE DES MONSTRES

Pour éviter de retrouver des déchets divers un peu partout, des espaces appropriés, des déchetteries ont été ouvertes, pour nous à Champdeniers.

Afin de ne pas provoquer un changement trop rapide, la municipalité avait maintenu la collecte des monstres deux fois par an.

Malheureusement, le respect des personnels communaux et l'application des règles de collecte ne sont pas corrects. Après avoir déjà averti, le Conseil Municipal a décidé de supprimer cette collecte systématique. Chacun prendra ses responsabilités de citoyens face aux déchets qu'il accumule. Beaucoup jouent le jeu et se déplacent, une minorité est condamnable.

Cependant, des personnes âgées, dépendantes et seules, des personnes sans réels moyens de transports pourront signaler en mairie leur problème à résoudre. Les employés municipaux constateront et prendront la décision d'enlever ou non, au moment voulu, le matériel concerné.

## CONCILIEUR DE JUSTICE

Les habitants du canton de Champdeniers peuvent être conseillés par un conciliateur. Nommé par le Président de la Cour d'Appel de Poitiers, c'est un auxiliaire de justice bénévole. Ses domaines de compétence ? Il intervient dans les problèmes de mitoyenneté, conflits entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problèmes de copropriété, querelles de voisinage, etc... Mais il ne peut pas connaître des conflits entre vous et l'administration, des litiges concernant les affaires d'état-civil et familiales ou ceux relatifs au droit du travail et d'ordre syndical.

En cas de besoin, vous devez vous adresser à la mairie de Champdeniers qui contactera le conciliateur, Monsieur Gaumondie. Il intervient sur le canton le mardi matin.

Michel SUIRE

Michel SUIRE

## RECENSEMENT : Combien sommes-nous ?



Pascale Ouvrard

Dans le cadre du recensement obligatoire, la commune de Germond-Rouvre fait partie des 59 communes concernées dans le département. Le but de ce recensement est de faire la situation de la population et du logement. Puis à partir de 2009, un nouveau système entrera en vigueur pour mettre à jour ces chiffres chaque année.

Entre le 17 janvier et le 16 février 2008, vous allez recevoir la visite de Nathalie Fortin à Rouvre et à La Barre et de Pascale Ouvrard à Germond et Breilbon. Nos deux agents recenseurs sont chargés de récolter les informations demandées par l'INSEE dans chaque foyer.

Nous vous remercions du meilleur accueil que vous leur réserverez.



Nathalie Fortin

# Vie Municipale

## CONTRÔLER L'ASSAINISSEMENT POUR PRÉSERVER L'EAU

Comme le tri de nos déchets constitue l'un des moyens nécessaires d'économiser l'énergie et de préserver les ressources naturelles, le traitement des eaux usées constitue un maillon important de la chaîne de protection de la ressource la plus précieuse, l'Eau.

**Par la loi sur l'Eau du 30 décembre 2006, comme partout en Europe, la France a remis l'assainissement au cœur des préoccupations environnementales, complétant les lois sur l'eau du 30 janvier 1992 et les décrets d'application parus en 1996.**

Car la France a tardé à mettre ces textes en application et à réaliser ces objectifs affichés depuis des années, mais cette dernière loi impose désormais à toutes les communes de réaliser un zonage d'assainissement et de réaliser les contrôles de toutes les installations présentes sur leur territoire ; la date-limite de réalisation de la phase « diagnostic » est ainsi fixée au 31 décembre 2012.

Le zonage d'assainissement permet de définir les zones où le réseau pourra être collectif (plutôt dans les bourgs) et où il sera maintenu en assainissement individuel, lequel doit alors être répertorié ; une obligation de contrôle de bon fonctionnement des uns et des autres est imposée par la loi à chaque commune et elle doit donc créer (ou adhérer à) un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), qui sera chargé des vérifications.

Ce service doit s'autofinancer avec les redevances perçues pour chaque contrôle ou diagnostic.

Germond-Rouvre a confié cette compétence au SPANC du Syndicat des Eaux du Centre-Ouest (SECO). Depuis 2007, le SPANC effectue les contrôles de conception-implantation et d'exécution des installations pour les constructions neuves (ou rénovées). Les contrôles des autres installations existantes commenceront dès janvier 2008 sur la commune de Germond-Rouvre en vue de mise en conformité progressive de toutes les installations autonomes.

**Pour les habitations neuves ou rénovées : le contrôle se fait en 2 temps, à la conception, puis lors de la réalisation.**

Le demandeur retire un dossier à compléter en mairie et prend rendez-vous avec le SPANC qui se déplace sur le terrain pour analyse du contexte, il conseille le demandeur sur le choix et

l'implantation de la filière, émet un avis, et le dossier complété est ensuite soumis à l'avis du maire.

Ce contrôle est facturé 90 € (hors taxes).

Un contrôle de bonne exécution est également prévu : quelques jours avant de commencer la réalisation, le propriétaire ou l'entrepreneur appelle le SPANC, qui se déplace vérifier que l'assainissement correspond au projet validé et qu'il suit les règles de l'art (*inscrites au DTU 64.1, Document Technique Unifié applicable*) ; il sera aussi facturé 90 €.

**Pour les autres installations existantes : la loi instaure le contrôle de bon fonctionnement.**

A partir du zonage de l'assainissement autonome fourni par la commune, les personnes concernées sont invitées à une réunion publique permettant d'expliquer la démarche et d'instaurer un dialogue entre usagers et collectivité. Un avis de passage est ensuite envoyé à chacun 15 jours avant le contrôle.



Vérification de la hauteur du voile de boue.

Le passage sur le terrain doit permettre de recueillir des informations sur le système existant, d'apprécier son fonctionnement, afin de faire une analyse de la situation et de proposer, en fonction des contraintes trouvées, les solutions adaptées à la mise en conformité si elle s'avère nécessaire, ou de délivrer tous conseils pour un traitement efficace des eaux usées. Les résultats du contrôle sont présentés à l'utilisateur, un rapport technique avec les prescriptions techniques lui sera envoyé

ensuite et si des réfections sont prescrites, elles devront être réalisées dans les 4 ans et feront l'objet d'un contrôle du service après exécution. Ces diagnostics sont prévus tous les 4 ans.

La première visite (*diagnostic*) sera facturée 80,22 € hors taxes et une seconde sera faite après exécution d'une mise en conformité, s'il y a lieu, elle-même facturée sur la même base chiffrée.

Un diagnostic est aussi imposé désormais préalablement à toute vente d'une habitation.



Vérification de l'arrivée des eaux, du prétraitement, des pentes...

**Le Syndicat des Eaux du Centre-Ouest de Beaulieu-Echiré est à votre disposition pour tout renseignement au 05 49 06 99 23.**

## SICTOM : "TRIEZ, TOUJOURS TRIEZ PLUS POUR LE BIEN DE LA PLANÈTE !"



Ce bon point "qualité collecte-tri" s'adresse à toutes les personnes qui poursuivent leurs efforts de tri qui se concrétisent par une fréquentation de plus en plus importante des déchetteries.

Pourtant, le tonnage d'ordures ménagères est de plus en plus important, dû en partie à une augmentation et un rajeunissement de la population sur le canton, avec des modes de vie et des habitudes alimentaires différentes.

**Savez-vous que :** la production d'ordures ménagères de chaque français a doublé en 40 ans, nous jetons en moyenne 10 emballages par jour, soit 30 % du poids des déchets.

Idéal 79 (*Initiatives Durables Et Alternatives Locales*) pour la prévention des déchets des Deux-Sèvres poursuit son programme de prévention, afin de diminuer la masse de déchets. C'est possible avec des gestes simples de la vie quotidienne axés sur quatre points :

- les résidus de cuisine,
- le papier,
- les biens d'équipement,
- les produits nocifs.

**"Un petit geste au quotidien : un grand pas pour l'environnement."**

### Le SICTOM a lancé plusieurs opérations :

- une formation citoyenne pour la réduction des déchets auprès d'adultes et d'enfants en particulier à l'école de GERMOND-ROUVRE.
- une opération « fête propre » avec la mise en place du tri sélectif dans les salles des fêtes, grâce à un chariot à plusieurs bacs, et la vente de gobelets recyclables.

- une collecte de textiles dans un conteneur installé à Rouvre, près du point d'apport volontaire du stade. En partenariat avec Emmaüs, ces textiles seront vendus ou exportés vers les pays en voie de développement.

### REDEVANCES 2008

Le comité syndical du SICTOM a voulu réduire l'écart entre les deux tarifications "conteneurisé" ou "porte à porte", l'objectif étant d'aboutir à un seul montant lors de la mise en circulation de la nouvelle benne à chargement latéral début 2009 et à la livraison du conteneur individuel dans les foyers non pourvus.

#### En tenant compte :

- des amortissements,
- du coût de plus en plus élevé du stockage des déchets ultimes ( par des prestataires privés dans la Vienne à 83 € la tonne),
- du coût important du transport et traitement du bois de démolition (dans Les Landes à 70 € la tonne).



Les diverses redevances ont été votées ainsi :

Conteneurisé :	<b>53,50 €</b>	Tout venant :	<b>21,00 €</b>
Porte à porte :	<b>56,50 €</b>	Déchets inertes :	<b>2,30 €</b>
Entreprises :	<b>50,50 €</b>	Déchets verts :	<b>6,00 €</b>
Déchets recyclables :		<b>GRATUITS</b>	

## SERVICE POSTAL

Lors d'une réunion à la Communauté de Communes, des responsables de la poste nous ont exposé, face à nos craintes, la réorganisation en cours de ce qui fut un service public. Dans un premier temps, pas de changements majeurs si ce n'est par exemple les horaires avancés des levées du courrier.

Cependant, à condition de le prévenir bien sûr, votre facteur peut vous rendre quelques petits services, à savoir la vente de timbres ou l'apport d'une somme d'argent, jusqu'à 50 euros environ.

A propos du service postal, je vous rappelle l'obligation d'avoir une boîte à lettres à la limite de votre propriété, avec le nom inscrit dessus.

Michel SUIRE

# Vie Municipale

## 3 questions à... Christian Dubray, directeur du Centre Socio-Culturel de Champdeniers

Christian, vous nous aviez accordé une première rencontre fin 2001. Votre premier objectif était de transformer la M.P.T. (*Maison Pour Tous*) en C.S.C. (*Centre Socio Culturel*). Cette mutation est effective puisque la Caisse d'Allocations Familiales a donné son agrément. Le C.S.C. accueille aujourd'hui 450 personnes au niveau de ses activités culturelles et sportives.

**1 - Dans les nouveaux locaux, quelles activités avez-vous développé pour l'enfance et la jeunesse, sachant qu'une commune seule ne peut y faire face ?**

- Le centre de loisirs pendant les grandes et petites vacances connaît un succès grandissant et grâce à une participation de la C.A.F. les enfants des familles les plus défavorisées trouvent leur place.
- Le relais assistantes maternelles favorise les échanges et la socialisation des tout petits.
- 90 jeunes de 4 à 17 ans se partagent des activités danses ou échecs.
- Nous accueillons gratuitement les ados de l'intercommunalité dans les chantiers de fouilles ou des séjours "théâtre". Nous projetons d'organiser des séjours à dominante sportive.

- Des bénévoles animent à Rouvre et à Ste-Ouene, l'accompagnement à la scolarité pour un groupe d'enfants.

**2 - Le C.I.J. (Conseil Intercommunautaire des Jeunes) dont font partie 4 jeunes élus de notre commune travaille sur quelles orientations ?**

Ce groupe travaille actuellement sur le thème de l'eau. L'aboutissement sera une réalisation vidéo pédagogique s'appuyant sur les ressources locales. Écriture du scénario, initiation à la vidéo sont au programme. Les recherches se font en partenariat avec le C.P.I.E. de Coutières et la Maison de l'Eau.

**3 - Votre réflexion actuelle porte sur l'accueil périscolaire des mercredis après-midi et des mercredis libérés : où en sont vos démarches ?**

Une enquête réalisée auprès de tous les parents a révélé un réel besoin d'accueil pendant ces périodes.

A la rentrée 2008, nous pensons répondre à ces besoins : nous travaillons actuellement sur la recherche d'un pôle d'accueil et à la mise en place de cette structure.

*Pour en savoir plus, et si vous désirez participer à des "rencontres familles", contactez le C.S.C. Christian vous y attend...*

## ADSL, au revoir ... WIMAX, bonjour la technologie

En décembre 2006, le Conseil Général a lancé la 2<sup>e</sup> phase du programme visant à assurer une couverture haut-débit pour tout le département : l'objectif est de garantir un avenir numérique à ce territoire en fixant à 2009 l'échéance pour que chaque deux-sévrien puisse bénéficier d'un accès Internet à 2Mbits afin qu'aucun citoyen, ni aucune entreprise ou école, comme c'est le cas dans notre commune, ne soit exclu de cette technique moderne.

La commune de Germond-Rouvre n'échappe pas à la présence de zones blanches importantes où l'ADSL ne peut exister ; c'est pourquoi le Conseil Général a prévu un déploiement complémentaire du haut-débit utilisant une autre technologie que celle du réseau téléphonique. Son choix s'est porté sur le WIMAX : une antenne de réception placée sur le toit de l'habitation suffira à rendre effective la connexion avec l'une des 49 pylônes WIMAX répartis sur l'ensemble du département. Ainsi, cette technique devrait supprimer définitivement les zones blanches.

Le Conseil Général a négocié et porté son choix sur l'opérateur Altitude Développement pour la mise en place de ce réseau et proposer des offres d'accès aux particuliers : 39 € pour le forfait classique, 45 € pour le forfait avec l'option téléphone ... Encore un peu de patience !

# La page de L'école

## L'école "Le Champ du Moulin" Rentrée 2007 – 2008

Cette année, l'école accueille une nouvelle enseignante, Elodie POUSSARD qui assure le complément des 80 % de Sandra MATHE-SAGOT, le lundi et voit le retour de Céline ALIBERT qui assure la décharge de Frédéric JOULAIN directeur de l'école, le jeudi.



Frédéric JOULAIN et Céline ALIBERT, 26 élèves avec Anne AUDURIER et Laurent METAYER et 24 élèves avec Sandra MATHE-SAGOT et Elodie POUSSARD.

Le contrat de Jean-François HOURMANT, emploi vie scolaire a été renouvelé cette année.

Actuellement, 130 élèves sont scolarisés dans l'école. Ces élèves sont répartis sur 5 classes de la manière suivante : 28 élèves en PS/MS avec Karine PIFFETEAU, 29 élèves en MS/GS avec Isabelle BIREBENT, 23 élèves avec

Ses missions sont diverses et variées : accompagnement lors de sorties scolaires, gestion de l'emprunt de livres en bibliothèque, petites réparations, surveillance de groupes d'élèves lors d'une séance sous l'autorité de l'enseignant.

### LES PROJETS

Dans le cadre du projet d'école qui arrive à échéance fin 2008, l'équipe enseignante a souhaité travailler cette année sur les thèmes de l'éducation à l'environnement et le développement durable. Les enfants vont pouvoir être sensibilisés à l'importance que recouvrent les déchets dans nos sociétés (prévention, tri, recyclage...) :

La prévention, notamment en demandant aux enfants de n'apporter, en guise de collation du matin, que des fruits réduisant ainsi les déchets liés au sur-emballage.

Le tri en réalisant un tri des déchets dans l'école, en réalisant un planning de ramassage des déchets dans la cour de récréation, en visitant une déchetterie...

Des interventions dans l'école sont également prévues avec des associations comme le SMITED avec le programme IDEAL79 (*Initiatives Durables et Alternatives Locales pour la prévention de la production des déchets en Deux-Sèvres*) et le SICTOM sur la prévention de la production des déchets avec comme axes : la réduction à la source, l'évitement à l'achat et l'évitement à l'abandon.

Des sorties pédagogiques auront également lieu en cours d'année sur ce thème. Dans les domaines des sciences de la vie et de la terre, les enfants pourront aborder les thèmes de l'eau, de l'air, des énergies renouvelables, de la biodiversité animale et végétale, du climat et les conséquences de son réchauffement...



En ce qui concerne les Arts Visuels, l'équipe enseignante a choisi de travailler dans le domaine du Land Art. Le Land Art est une tendance de l'art contemporain, utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, roches, etc.). Le plus souvent, les œuvres sont à l'extérieur, exposées aux éléments, et soumises à l'érosion naturelle.

Le Land Art répond tout à fait aux attentes liées au projet sur l'éducation à l'environnement. Les élèves de

Maternelle ont déjà créé des petits jardins éphémères à partir d'éléments naturels exposés dans la bibliothèque. Les élèves de CM et CE sont partis en randonnée à la quête d'objets naturels divers et variés afin de réaliser également des œuvres éphémères.

Au cours de l'année, l'équipe enseignante souhaite établir des relations de réelle coopération entre divers partenaires (enseignants, élèves, parents, association des parents d'élèves, mairie...) autour de ce projet. « Avis aux amateurs ».



*D'autres activités sont reconduites : rencontres inter-classes, activités sportives au gymnase de Champdeniers (transport pris en charge par la Communauté de Commune), spectacle "jeune public" au CAC...*

## NOËL À LA GARDERIE ET AU RESTAURANT SCOLAIRE

L'ambiance fut joyeuse et festive à la garderie : petits et grands se sont activés à la préparation de Noël sous l'œil vigilant de Christelle, Françoise, Elisabeth et Marie-Claude.

Autour du sapin joliment habillé, les uns ont préparé des couronnes en papier mâché, d'autres ont confectionné des bougeoirs, des guirlandes, des boules, tandis que les tout-petits ont découpé et collé leur Père Noël en tirant un peu la langue.



Au restaurant, le repas de Noël s'est un peu prolongé ; les enfants ont pris le temps d'apprécier le menu préparé par Hélyett et Elisabeth :

- apéritif jus d'orange ou cola ;
- crêpe maison fourrée au saumon fumé, mousse de carottes et courgettes, accompagnée d'un toast grillé aux rillettes d'oie ;
- filet mignon de porc sauce à la crème d'ail, tomate provençale, "pom rosti" aux légumes ;
- fromages de chèvre ;
- génoise au chocolat et sa crème anglaise.

Tous les enfants sont repartis avec leurs petites friandises.

## Association de Parents d'Élèves École "LE CHAMP DU MOULIN"

Nous nous sommes réunis le 20 septembre pour l'assemblée générale de l'association. Faute de quorum, nous avons dû tenir une assemblée générale extraordinaire le 1<sup>er</sup> octobre. Une petite centaine de familles forme l'effectif de notre école et 34 d'entre elles étaient présentes ce soir-là (*ce qui représente encore un faible pourcentage*), nous les remercions de s'être déplacées.

*Je tenais à souligner l'importance de l'association des parents d'élèves qui a pour but premier de récolter quelques fonds pour financer des projets ou activités périscolaires pour nos enfants. Aucune adhésion n'est nécessaire pour en faire partie, cela demande simplement aux parents un investissement personnel et un peu de leur temps. Si vous souhaitez nous donner un coup*

*de main, si vous avez des projets ou si simplement vous voulez participer aux différentes manifestations organisées par l'association, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus...*

Lors de cette assemblée, nous avons présenté notre bilan moral et financier et élu notre nouveau bureau.

Nous tenons à remercier Mesdames Chantal Fouillet, Laurence Savatier-Dupré, Clara Bradshaw, Fanny Sabourin et Messieurs Alain Gendron, Christophe Brun, Franck Maggio les 7 membres sortants pour leur participation active au sein de l'association.

Sept nouveaux membres viennent renforcer notre bureau, l'effectif restant inchangé par rapport à l'an dernier.

### RAPPORT D'ACTIVITÉS 2006-2007

**1** La rentrée : nous avons réitéré le pot d'accueil de cette journée qui nous permet d'avoir un premier contact avec les nouveaux parents, de retrouver les « anciens » et de pouvoir discuter avec les enseignants et les membres de la municipalité présents.

**2** La fête de l'école en juin : les enseignants nous ont proposé des mini spectacles par classe alliant humour et malice, basés sur les traditions, suivis d'une traditionnelle kermesse où les enfants pouvaient faire des tours de poneys que des parents d'élèves nous avaient gracieusement prêtés. La journée s'est terminée autour d'un buffet froid que nous avons partagé avec une centaine de convives et s'est achevée assez tard dans la nuit. Je tenais d'ailleurs à remercier les parents qui sont restés jusqu'au bout pour nous aider à débarrasser...

**3** Le vide-grenier en avril : nous avons doublé le nombre d'exposants par rapport à 2006 (*63 pour être précis*), un temps magnifique étant au rendez-vous.

**4** Le dîner-dansant en février : c'est avec cette manifestation que nous réalisons la majeure partie de nos recettes, grâce notamment au livret de pubs que nous éditons pour cette occasion.

**5** Le bonhomme Carnaval : nous l'avons promené dans les rues de Rouvre sur une brouette au rythme de musiques ensoleillées.

**6** La soirée Jeux : celle-ci est organisée par le comité des fêtes et nous y proposons un loto spécial jeunes.



**7** Noël : en 2006, nous avons fait venir un magicien et proposé une bourriche pour les fêtes de fin d'année.

*En 2007, le spectacle a été assuré par le cirque Mullot de la Compagnie Livio Circus.*

**8** Halloween : les enfants déguisés ont déambulé dans les rues en quête de friandises et autres sucreries.

Toutes ces activités sont réalisées bénévolement et permettent d'acheter du matériel pour nos enfants : nous pouvons citer l'achat de tricycles pour les classes de maternelles que l'APE a en partie financé ou encore la participation aux frais de transport lors des différentes sorties que nos enfants ont faites dans l'année.

- Président : **Olivier FOUILLET**
- Vice-présidente : Bénédikte DUPONT
- Secrétaire : Christelle MERCIER
- Secrétaire adjoint : Véronique ARTEMON
- Trésorière : Valérie VILLENEUVE
- Trésorier adjoint : Alexandra CLAIN
- Membres : Régina LOPEZ DA GRACIA, Marie-Laure LEMETAYER, Monia MAYET, Nathalie BENIZEAU, Karine BLUTEAU, Anita DELANEZ, Odile ROMAN, Betty NAUDON, Karine VAUDON, Bernard BELLION, Mickaël BESSON et Richard AUTRET.

*N'hésitez pas à nous rejoindre pour apporter une aide, aussi minime soit-elle, pour permettre à nos enfants de mieux vivre leur scolarité.*

### DATES À RETENIR POUR 2008

- Soirée Crêpes, Jeux, Loto des enfants : le 19 janvier
- Dîner-dansant : le 29 mars
- Vide-grenier : le 27 avril

## COMITÉ DES FÊTES LE 14 JUILLET 2007

Le soleil était au rendez vous du 14 juillet 2007 et de nombreux spectateurs étaient réunis sur la place de l'église Saint-Médard.

Les enfants de Slovaquie ont tout de suite conquis le public.

Grâce à l'association "kesay tchave", ses 22 enfants de la rue ont montré pendant 2 heures ce dont ils étaient capables. Ils ont fait découvrir leurs costumes, leurs chants, leurs musiques et leurs danses. Bravo à tous !

Le concours de pétanque pour les adultes, les promenades à dos de poney pour les enfants, l'exposition de photos et les travaux manuels préparés par le Foyer Rural ont complété les activités de l'après-midi.

A 19 h, des centaines de toasts préparés par des bénévoles ont été servis à l'apéritif suivi des 344 repas préparés par M. Willy Armand. Un record !



Les gymnastes de l'Egray ont fait une démonstration de leur travail !

Super, Mesdemoiselles !

Une ballade nocturne nous a conduit dans la vallée de la Moussandière. Un village en bois y avait été dressé, illuminé et c'est d'ici que le feu d'artifice a été tiré sur le thème de Davy Crockett. Les spectateurs ont été émerveillés et tardaient à quitter les lieux.

Un grand merci aux artificiers !

*Cette journée a été une réussite  
du Comité des Fêtes.*

**SOIRÉE  
JEUX,  
CRÊPES  
ET SOUPES**

Retenez la date du **19 janvier** pour venir déguster soupes et crêpes à la salle des fêtes à partir de 19 h 30.

Les parents d'élèves animeront un loto pour les enfants.

Des livres leur seront offerts.

N'oubliez pas vos jeux pour pouvoir les faire connaître à vos voisins et à vos amis. Le Comité des Fêtes vous attend nombreux pour débiter cette année 2008 ensemble.

# Vie Associative

## DES NOUVELLES DU FOYER RURAL

Avec ses 113 adhérents, ses neuf sections et sa quinzaine d'animateurs, le foyer rural se porte bien et s'est encore montré très dynamique cette année.

Si les activités du **groupe théâtre** – jeunes et adultes – ont été tournées exclusivement vers la préparation des soirées cabaret très réussies de décembre 2006, les autres sections ont continué leurs activités dès janvier 2007.

L'**atelier créativité**, avec l'encadrement et la peinture sur divers supports, a continué ses rendez-vous et une exposition a eu lieu lors des festivités du 14 juillet. La section se réunit depuis septembre les lundis après-midi de 14 h à 17 h, dans la salle du foyer rural à Germond.

Les **bridgeurs**, habilement managés, ont commencé à participer à des tournois ! Ils se retrouvent désormais le mercredi soir, à partir de 20 h 30, à la bibliothèque de Rouvre. *Au menu* : initiation et perfectionnement.



Après les randonnées de mai-juin et la sortie très réussie à Rochefort et à l'île Madame, la section **gymnastique volontaire** a connu sa trêve estivale avant de reprendre fin septembre. Une, deux, trois... travail des abdos, des fessiers... et on n'oublie pas de respirer !!! Notons la création d'une section gym-seniors ; les sportifs s'y retrouvent le mardi matin dans la salle du foyer rural : on s'étire, on s'assouplit... et on n'oublie pas de respirer !!!

Autres sportifs, les joggers : ils s'entraînent le dimanche matin à partir de 9 heures. Les **Boucles de l'Egray** furent, cette année encore, couronnées de succès : 143 duos de coureurs et 140 marcheurs ont sillonné, à plus ou moins vive allure, les sentiers de notre commune. Mais l'essentiel est bien de participer !

Les **marcheurs** arpentent également les chemins : rendez-vous tous les dimanches matins à 9 h sur le parking de l'école, à Rouvre, pour choisir une destination et randonner pendant quelques heures.

Et le **théâtre** ? Si les sections n'ont pas fonctionné depuis les soirées cabaret, la reprise a bien eu lieu.

Pour la troupe adulte, on en est aux lectures et aux choix de textes. Quant à la section « jeunes », elle est en pleine mutation. Les participants ont grandi et certains ont quitté la commune pour des études ou un apprentissage. Ce sont donc les plus jeunes – 10 à 13 ans – qui sont invi-



tés à faire leurs premiers pas sur les planches. Les répétitions se déroulent le mercredi de 17 h 30 à 18 h 30, salle du foyer rural et la jeune troupe se montre très enthousiaste.

*Rendez-vous en mai 2008 pour leur premier spectacle.*

Le **Chœur de l'Egray** a participé à plusieurs rencontres au cours de l'année 2007 : une soirée à La Crèche en juin avec la chorale "**Crescendo**" puis un retour de cette soirée en septembre à Germond. La chorale s'est également produite à l'occasion de la fête de la musique dans l'église de Rouvre, pour le plus grand plaisir des spectateurs. Un concert a également été donné au Foyer Logement de Melle. Toutes ces prestations se sont faites sous la "bague" d'**Anita Baufumé**, qui, après des années de bons et loyaux services vient de quitter la direction de la chorale.

Depuis octobre, un nouveau chef de chœur la remplace et les choristes se retrouvent autour de **Sylvie Albert-Aumann** tous les lundis soirs, à partir de 20 h 30 dans la salle du foyer. Bienvenue à elle !

Il ne faut pas oublier de mentionner notre travail en lien avec le Centre Socio-Culturel de Champdeniers, puisque

## FOYER RURAL (suite)...

c'est ensemble que nous avons organisé le superbe spectacle qui a eu lieu le 7 décembre autour de trois artistes disparus : Brel, Brassens et Ferré. Ce fut une très belle soirée avec des musiciens-chanteurs généreux et pleins de talent.

Enfin, on nous propose la création d'une nouvelle section, ouverte aux personnes de 10 à 90 ans : **jeu d'échecs**.

*On peut se renseigner auprès d'Olivier Fouillet au 05 49 25 63 48. Avis aux amateurs !!*

*N'hésitez pas à venir nous rejoindre !*

**Renseignements**  
au **05 49 05 44 61**  
ou au **05 49 04 04 43**

**LE NOUVEAU BUREAU, ÉLU EN OCTOBRE, EST CONSTITUÉ DE :**

**Rémy Gadreau** (président), **Monique Suire** (vice-présidente), **Francis Baudry** (trésorier), **Marie-Thérèse Bourgeois** (trésorière adjointe), **Suzanne Autet** (secrétaire), **Claudine Moreau** (secrétaire adjointe).

## de 0 à 3 ans



## Les "Diablotins"

Les "Diablotins" se retrouvent **le jeudi matin de 9 h 30 à 11 h 30** au Centre Socio-Culturel dans les locaux de la Halte-Garderie à Champdeniers.

*Doux, mon doudou...  
Petit ourson d'amour ou lapin câlin,  
Il partage toutes les joies et les chagrins,  
Subit toutes les morsures et les  
étreintes.  
Il est toujours là un peu usé, rapiécé  
Jusqu'au museau...  
Et c'est comme ça que Je l'aime...*

*"Diablotins"*

**Les assistantes maternelles  
de Germond-Rouvre :**

<b>Brigitte Richard</b>	<b>05 49 25 57 96</b>
<b>Martine Le Gougoud</b>	<b>05 49 25 20 48</b>
<b>Yane Suire</b>	<b>05 49 25 74 35</b>
<b>Aline Puren</b>	<b>05 49 04 07 49</b>
<b>Catherine Epoulet</b>	<b>05 49 04 03 45</b>
<b>Claudette Chaillou</b>	<b>06 74 37 27 48</b>
<b>Alexandra Clain</b>	<b>05 49 04 85 03</b>

**Assistants Maternelles ! nous vous attendons...**

*A bientôt...*

## CLUB RENCONTRES ET LOISIRS

Le **Club Rencontre et Loisirs** comprend 30 adhérents.

Chaque mercredi, une quinzaine d'entre-eux participent à la soirée boules et jeux de cartes.

Au printemps, un repas est organisé avec le club de Faye/Ardin.

En juin, un pique-nique a eu lieu sur l'aire de repos d'Echiré au bord de la Sèvre et un autre en août avec Faye/Ardin au plan d'eau de Secondigny. En septembre, c'est le Club de Faye/Ardin qui invitait.

Pour clôturer la saison, un repas est pris en commun...

Nous espérons renouveler les mêmes activités en 2008.



## LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le rendez-vous des mots



*La bibliothèque est toujours ouverte à tout public dans l'enceinte de l'école à Rouvre :*

- le mercredi de 16h à 18h,
  - le vendredi de 17h à 18h,
  - le samedi de 10h à 12h,
- pour la somme de 5 € par personne et par an et gratuite pour les enfants scolarisés à Germond-Rouvre.

Sept bénévoles se relaient pour assurer les permanences.

A l'automne, grâce à la subvention allouée par la municipalité, de nombreuses nouveautés sont offertes à la lecture.

Nous sommes en liaison avec les bibliothèques du canton et une mise en réseau informatique nous permettra bientôt d'agrandir le choix des livres, cela dès 2008.

Deux temps forts ont permis d'animer et de faire mieux connaître ce lieu que nous souhaitons faire vivre :

- Journée "porte ouvertes" en mars lors du carnaval organisé par l'APE.
- Soirée lecture avec les "diseurs d'histoires des ateliers de l'Ego" de Secondigny.

L'assemblée générale sera le 28 janvier 2008 à 20 h 30 à la bibliothèque.

Nous vous y attendons : les idées de chacun sont précieuses.

## BRIDGE

Ils ont découvert le Bridge et s'entraînent toutes les semaines.

Ils participent à des tournois de régularité à Niort.

Le bridge : un jeu passionnant pour qui aime jouer aux cartes.

Pour une découverte s'adresser à René BRENET.

Tél. 05 49 25 27 08.



## CLUB INFORMATIQUE du Foyer Rural

Le Club Informatique est une section du Foyer Rural de Germond-Rouvre.

Il est animé par Bernard Bellion, François Senechau et Marie-Laure Lemétayer.

Ces activités se déroulent tous les mardis de la période scolaire en dehors des vacances dès l'ouverture des classes jusqu'au dernier mardi précédant la fermeture des classes.

Mais, cette année, les programmes ont été suspendus dans l'attente de l'accès haut-débit sur Rouvre.

Une information vous sera donnée dès la reprise des activités.

## Les GYMNASTES de l'ÉGRAY

La saison 2007/2008 a commencé dès la fin du mois d'août avec un effectif stable.

Les bons résultats de la dernière saison ont permis à la catégorie minimes/cadettes d'évoluer cette année en division inter-régionale avec des compétitions débutant le 20 janvier 2008.

Trois nouvelles bénévoles complètent l'équipe, encadrant les babys ainsi que les six filles minimes/cadettes qui se forment à l'encadrement avec les poussines 1<sup>ère</sup> année.



### Composition du nouveau bureau :

- Présidente : Charlotte Bourdet
- Vice Présidente : Laurence Savatier-Dupré
- Secrétaire : Jocelyne Charrier
- Secrétaire Adjointe : Sonia Niethammer
- Trésorière : Brigitte Bourdet
- Trésorière Adjointe : Nathalie Martin

Membres : Céline Daraize, Christelle Mercier.

*Charlotte BOURDET*

# Vie Associative



## LA MISSION LOCALE GÂTINE EMPLOI C'EST QUOI ?

- C'est une *association* loi 1901 qui intervient sur le territoire du Pays de Gâtine.
- C'est un *accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans* qui sont en recherche d'emploi, de formation, d'orientation ou de projet professionnel.
- C'est une information sur la santé, le logement, la mobilité.
- C'est un accueil en *entretien individuel sur rendez-vous*.
- C'est une permanence *tous les jours à Parthenay*.
- C'est une permanence *toutes les semaines sur rendez-vous à Airvault, Le Beugnon, Champdeniers, Mazières-en-Gâtine, Moncoutant, Saint-Loup-sur-Thouet, Secondigny, Thénézay, Vasles*.
- C'est la possibilité de faire des *stages* et des *visites d'entreprises*.
- C'est un *atelier CV tous les vendredis matins*.
- C'est un *Point Information Jeunesse* d'accès libre situé dans l'Espace Public Numérique Armand Jubien : affichage des offres d'emploi, d'apprentissage, de jobs à l'étranger, documentation sur les formations, la santé, la vie quotidienne.
- C'est une journée de *découverte des métiers* : en 2006, sur le thème de la création et de la reprise d'activité, en 2007 sur le thème de la saisonnalité et de la pluriactivité.
- C'est un *forum jobs saisonniers*, tous les ans en février au Palais des Congrès de Parthenay.
- C'est la *médiation* entre personnes bénéficiant du RMI et les arboriculteurs pendant la saison de cueillette des pommes.
- C'est un contact pour les *employeurs qui envisagent de recruter*.
- C'est des *informations* sur les différents contrats de travail.
- C'est un *temps d'écoute* sur rendez-vous avec un psychologue.
- C'est un *chantier d'insertion* sur le thème de la restauration de meubles à Parthenay.

**Et c'est gratuit !**

Si vous êtes concerné par une de ces situations, contactez la Mission Locale Gâtine Emploi au 46, boulevard Edgar Quinet - BP 505 - 79208 Parthenay Cedex  
Tél. **05 49 94 23 46** - Fax **05 49 94 11 34** - Email : [mlgatineemploi@cc-parthenay.fr](mailto:mlgatineemploi@cc-parthenay.fr)

Permanence la plus proche de votre domicile :  
**le mardi matin au Centre Socio Culturel de Champdeniers**



## KARATE DU MARAIS

79 RUE DU LOGIS 79 220 GERMOND ROUVRE  
Téléphone : 05 49 75 36 28 Fax : 05 49 75 36 28  
Portable : 06 16 58 87 18

F.F.KARATÉ  
et disciplines associées

Le karaté club poursuit ses activités le lundi de 18 h 30 à 20 h, et le vendredi de 18 h 30 à 21 h. Cette section est ouverte aux adultes et aux enfants. Elle s'appuie sur la connaissance et la maîtrise de ces gestes. Des compétitions seront organisées au cours de l'année.

Pour tout renseignement s'adresser à :

M. DUPONT - 79 rue du Logis - 79220 GERMOND-ROUVRE  
Téléphone : **05 49 75 36 28** - Portable : **06 16 58 87 18**



## L'ACCA

Le repas de l'ACCA aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> mars.

Belle prise : 700 ragondins ont été pris sur le canton de Champdeniers lors du piégeage organisé sur toutes les communes.

A l'avenir des cages seront mises à la disposition de chaque commune. Germond-Rouvre disposera de 8 cages.

## CENTRE SOCIO-CULTUREL DU VAL D'EGRAY

### DU NOUVEAU EN 2008 POUR LA PETITE ENFANCE

#### **Le Relais Assistantes Maternelles**

Le RAM informe les parents sur l'accueil des assistantes maternelles, les démarches d'embauche d'une assistante maternelle agréée, les aides financières...

Permanences d'accueil : des réunions d'information, des activités d'éveil, tous les lundis de 9 h 30 à 11 h 30 ou sur rendez-vous le mardi de 16 h à 18 h, activités d'éveil avec un intervenant extérieur chaque 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9 h 30 à 11 h 30 et information-débat une fois par trimestre.

Début 2008, le RAM devient itinérant et sera présent chaque jeudi matin dans une commune différente du Val d'Egray.

#### **Halte-garderie "Les Bootchoos"**

Depuis septembre 2007, la Halte-Garderie est ouverte 15 heures par semaine, mardi de 9 h à 17 h, mercredi de 9 h à 12 h 30 et vendredi de

9 h à 12 h 30 et augmente sa capacité d'accueil de 12 à 15 enfants maximum par heure.

#### **Service de garde d'enfants à domicile en horaires décalés**

Depuis novembre 2007, une expérimentation est en cours sur le Val d'Egray, mise en place sur 4 cantons de Gâtine et pilotée par le CSC de Ménigoute, le CSC du Val d'Egray étant relais local pour le canton.

Ce service concerne les enfants de 0 à 12 ans dont les familles ont des besoins particuliers à partir de 5 h 30 le matin jusqu'à 22 h.

#### **Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)**

Comme chaque année le CSC propose un accueil en Centre de Loisirs pour les périodes de Février, Pâques et Toussaint, ouvert aux enfants de 3 à 12 ans.

### ACTIVITÉS JEUNESSE

#### **Conseil Intercommunal des Jeunes**

Le CIJ travaille depuis quelques temps sur un important projet sur le thème de l'eau qui verra sa concrétisation en 2008 avec la réalisation d'un film vidéo.

#### **Chantier de fouilles archéologiques aux anciennes tanneries de Champdeniers**

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, le CSC organise un chantier de fouilles archéologiques aux anciennes tanneries, ouvert aux jeunes à partir de 12 ans.

#### **Séjours été jeunes**

2 séjours pour les jeunes lors de l'été, en juillet, thématique sportive et en août sur le théâtre à Pougne-Hérisson lors du festival en partenariat avec le *Nombril du Monde*

- Séjour sport : une semaine en juillet
- Séjour théâtre : 10 jours en août

## CSC (suite)...

### ACTIVITÉS FAMILLE

#### Accompagnement à la scolarité

Dans le cadre du comité de pilotage du Projet Educatif Local, une réflexion sur les besoins d'accompagnement à la scolarité a été mise en œuvre, un premier dispositif a été lancé en 2007 à l'école de Germond-Rouvre et un autre débute à Ste-Ouene.

#### Soirée infos débat

Le 10 mars à Xaintray, sur le thème "*Les années collège, comment accompagner son enfant vers l'autonomie ?*", avec Langis Gallant.

#### Sorties familles

Après 2 sorties organisées le 3 juin à la mer et le 28 octobre au Zoo de Doué, un groupe de parents s'est retrouvé pour imaginer, organiser de nouvelles sorties collectives.

#### Rallye familles

Pour la quatrième année, le CSC organise son rallye familles le dimanche 27 avril à partir de 9 h 30 à La Chapelle-Bâton.

### ACTION CULTURELLE

#### Théâtre

Samedi 26 Janvier à 20 h 30 à la salle des fêtes de La Chapelle-Bâton :

"*T'AS RAISON CORNICION*" de Noël PIERCY par la compagnie *Atelier théâtre Rebecca*.

#### Cinéma

Au programme de ce début d'année 2008 :

- 3 janvier à 15 h : "*Les rois de la glisse*"
- 3 janvier à 20 h 30 : "*Un secret*"
- 17 janvier 20 h 30 : "*A la croisée des mondes, la boussole d'or*"
- 31 janvier à 20 h 30 : "*Le renard et l'enfant*"
- 14 février 15 h : "*Bee Movie*"
- 14 février à 20 h 30 : "*Les animaux amoureux*"
- 28 février 20 h 30 : "*Astérix 3*"
- et séance spéciale 3<sup>ème</sup> âge le 16 janvier à 14 h "*La Môme*", suivie d'un goûter.

#### Musique

- Audition musique le vendredi 7 mars
- Gala danse et musique le vendredi 6 juin

#### Expositions 2008

- Février : Association *La Hulotte de Xaintray*
- Mars : Œuvres abstraites de Elle Bory
- Avril : photographies de Joël Morin

### A NOTER :

- Assemblée Générale vendredi 21 mars à la salle des fêtes de Ste-Ouene à 19 h.
- A la découverte des fermes en famille : le CSC, en partenariat avec le comité cantonal MSA, organise pour la deuxième année une matinée découverte du monde agricole qui aura lieu samedi 5 avril à St-Christophe-sur-Roc, de 9 h à 13 h.

Venez découvrir notre site internet :

<http://valdegray.csc79.org>

ou téléphonez au : 05 49 25 62 27

ou encore envoyez un mail à :

[contact.valdegray@csc79.org](mailto:contact.valdegray@csc79.org)

## LE SERVICE AMD DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ÉGRAY

### **Un service public pour soutenir et maintenir à domicile :**

Les personnes âgées, handicapées ou dépendantes, les personnes ayant besoin d'une aide personnelle à leur domicile, les familles ayant besoin de faire garder leurs enfants tôt le matin ou tard le soir.

Le service AMD garantit un service de qualité, rendu par une équipe de professionnelles. Il étudie avec vous les différentes possibilités de prise en charge (*caisse de retraite, mutuelles complémentaires santé*), aide en sortie d'hôpital. Il assure la mise en place et le suivi de votre dossier individuel.

**Aide au repassage • Aide au lever, au coucher, toilettes  
7 j/7 • Aide aux tâches ménagères • Aide à la préparation des repas  
• Aide pour faire les courses • Livraison de repas à domicile •  
Garde d'enfants horaires décalés.**

Accepte en règlement des différentes prestations le CESU (*Chèque Emploi Service Universel*). Service agréé pour la fourniture des services aux personnes. Agrément qualité n° N/031207/P/079/Q/017.

- Pour tout renseignement ou une étude individualisée, une rencontre vous est proposée dans les locaux de la CCVE, Place Porte St-Antoine - 79220 Champdeniers - ou à votre domicile, contactez Guylaine PETRY au 05 49 25 81 33.
- Pour les gardes d'enfants, appelez : Anna Paula TRATAPEL au Centre Socio Culturel au 05 49 25 62 27.

**Pour vous permettre de continuer à bien vivre votre retraite chez vous !  
L'ADMR VOUS PROPOSE UN COUP DE MAIN EFFICACE ET CHALEUREUX.**



### **L'expérience d'un réseau**

L'ADMR est un réseau de bénévoles proches de votre domicile qui étudient avec vous les services dont vous avez besoin. Ils sont à votre écoute et organisent les interventions. Des professionnelles qualifiées prennent alors le relais et assurent les services à domicile.

### **Les modes d'intervention**

- Le prestataire** L'ADMR propose l'intervention à domicile et étudie avec le bénéficiaire les possibilités de financement puis effectue les démarches administratives auprès des différents organismes sociaux et caisses de retraites.
- Le service famille** Maladie ou naissance, une TISF (*Technicienne d'Intervention du Service Familial*) ou une AF (*Auxiliaire Familiale*) sont là pour vous aider à passer des moments difficiles.
- Le mandataire** L'ADMR est mandatée pour vous apporter son concours dans les démarches liées à l'emploi d'une salariée à domicile. Elle vous propose du personnel expérimenté et de confiance.

Pour avoir des renseignements, vous pouvez nous contacter au 05 49 32 28 82  
LUNDI, JEUDI ET VENDREDI DE 8 H A 12 H - MARDI ET MERCREDI DE 13 H 30 A 17 H 30  
ADMR CHAMPDENIERS, MAIRIE 1<sup>er</sup> ETAGE, B.P. 22, 79220 CHAMPDENIERS

# La Page Histoire

## HISTOIRE D'HIER

### RENÉ ET SA MARGUERITE

Le visiteur qui pénètre dans l'Église St-Médard peut sur sa droite s'attarder quelques instants devant une plaque mémoire qui attire l'attention. On y lit :

D.O.M. (Deus Omnium Magister : Dieu maître de tout)  
Cy gist le corps de feu, hault et puissant Messire  
René Aymer, seigneur de Germond, Corniou, Breilbon,  
Mortagne (près d'Ardin), la cour Daugé, Bourgerit et autres places  
âgé de 73 ans, décédé le premier février 1718.  
Et de haulte et puissante dame, Marguerite  
de St-Quintin, son épouse, âgée de 36 ans  
décédée le 12 septembre 1696.

Notre visiteur pensera que ce couple fut enseveli, à l'époque de Louis 14, dans les enfeus (du verbe enfouir) creusés au pied du mur en dessous de la plaque d'ardoise.

La lecture des registres paroissiaux de cette époque nous apprend que les propriétaires de Corniou s'enterraient devant l'autel à gauche. A droite, en regardant l'autel on plaçait les pieurs défunts. La plaque noire a donc été déplacée. Son emplacement primitif reste parfaitement visible dans le mur à gauche du chœur.

La "hauteur" du hault messire est plutôt modeste. Étant écuyer il se place en bas de l'échelle des degrés de la noblesse. Cependant l'emplacement de la sépulture, à la seconde place d'honneur en ce lieu permet de penser que les Aymer se situaient au-dessus de la noblesse locale habitant le Pinier et Repérou. Luc étant la résidence des seigneurs de Champdeniers.

La "puissance" est indiquée par la possession des exploitations agricoles mentionnées ; un gros propriétaire agricole dont l'importance se mesure en hectares (300 ou 400 ?) auxquels il faut ajouter les complexes droits féodaux.

L'ardoise qui ne saurait mentir les dit enterrés dans l'église. La sépulture de la dame figure en bonne place sur le registre. C'est en vain que l'on cherche celle du mari en l'année 1718 !! un oubli du pieur ? étonnant ! Notre René avait-il repris la religion calviniste de son hargneux grand-père ? Lequel cent ans plus tôt persécutait le pauvre vicaire Trumeau chargé de la paroisse.

Comment savoir ?...

... se renseigner peut-être auprès de Claude, puisque c'est à toi que nous devons ces belles pages d'histoire qui ont émaillé notre bulletin municipal au fil des ans et nous t'en remercions vivement.

« La petite histoire de Germond » et « Les mémoires de Germond-Rouvre » écrites et réunies par Claude Noirault vous attendent à la bibliothèque municipale ; vous verrez que le sérieux et l'humour y font bon ménage grâce à notre malicieux auteur !

# Etat Civil



## MARIAGES

20 JANVIER	<b>Marinette GUERRY - Daniel PROUST</b>
12 MAI	<b>Maïté VINCENT - Christophe DEVANNE</b>
6 JUILLET	<b>Anne DAGONNET - Xavier BRION</b>
7 JUILLET	<b>Loetitia TRUTET - Gaël MATHIS</b>
4 AOÛT	<b>Soline JOURDAIN - David GOGUET</b>
18 AOÛT	<b>Valérie CORBIN - Xavier PAGNOUX</b>

## DÉCÈS

24 JANVIER	<b>Marguerite FLEURY veuve GENEIX</b>
9 JUILLET	<b>Nicolas PROVOST</b>
10 SEPTEMBRE	<b>Lucienne BERNARD veuve DAVIOT</b>

## NAISSANCES 2007

23 JANVIER	<b>Lola REVAULT</b>
10 FÉVRIER	<b>Vaïssia TARDY</b>
22 FÉVRIER	<b>Aurélien MOREAU</b>
13 MARS	<b>Simon SIONNEAU</b>
29 MARS	<b>Lucie BLANCO</b>
23 MAI	<b>Lylie CHOLLET</b>
19 JUIN	<b>Emy WESTBROOK</b>
2 JUILLET	<b>Alicia MOREAU</b>
16 JUILLET	<b>Manon CINELLI</b>
24 JUILLET	<b>Lucas DIEUMEGARD</b>
6 AOÛT	<b>Mathilde JEANNE-MARIE dit ROBIN</b>
26 AOÛT	<b>Nolann GROLLEAU</b>
27 AOÛT	<b>Bastien MARILLEAU</b>
14 SEPTEMBRE	<b>Clara MAGUIER</b>
24 OCTOBRE	<b>Chloé HEINLY</b>
9 NOVEMBRE	<b>Noé TEXIER</b>

## Salle des Fêtes

### ■ RÉSERVATIONS

- Elles se font auprès de Mme Guilbault (05 49 25 76 66) qui renseigne selon le calendrier.
- Mme Guilbault assure la visite et l'état des lieux.
- Toute réservation est effective à compter du versement de la caution par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public) et de l'acceptation du règlement d'utilisation.

### ■ RÈGLES D'UTILISATION

- Le preneur doit impérativement ranger les tables et les chaises (par 6).
- Il devra également balayer, nettoyer le bar, l'office et les sanitaires (**pas de produits détergers sur le parquet**). Un nettoyage est proposé par la commune, et facturé.
- Le preneur se verra facturer tout objet manquant ou cassé, et toute détérioration constatée au moment de la restitution des locaux.
- La caution est restituée après l'état des lieux, ou acquittement de facturation, s'il y a lieu.
- La commune n'est pas responsable des vols, nuisances... Pour toute utilisation au-delà de 2 heures du matin, l'autorisation du maire doit être demandée et permettre ainsi l'information de la gendarmerie.

### ■ SÉCURITÉ

- Le plan d'évacuation est affiché dans le hall où l'utilisateur doit en prendre connaissance.
- L'accès aux extincteurs doit être laissé libre.
- Il est interdit de fumer (décret 92.478 du 29 mai 1992).
- Le preneur déclare sur l'honneur avoir souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile et en fournit l'attestation.
- La salle est pourvue d'un téléphone utilisable pour les numéros d'urgence :  
15 ▶ SAMU 17 ▶ GENDARMERIE 18 ▶ POMPIERS

Pour appeler un autre numéro, il faut se munir d'une carte France Télécom.

La salle des fêtes peut être appelée au 05 49 04 06 48.

### ■ AFFICHAGE

- Le règlement d'utilisation des locaux adopté par le conseil municipal est porté à la connaissance de chaque utilisateur qui l'accepte.
- Le règlement est affiché dans la salle pour rappel.
- Le règlement fait l'objet d'une information dans les publications municipales.
- Toute modification apportée est diffusée par les mêmes moyens.

### ■ TARIFS

#### Caution

- Elle est fixée à 500 € (sauf collectivités)

#### Utilisation du hall

- Hall seul = 35 €
- Hall + Office = 60 €

#### Location de la salle

#### • Association siégeant dans la commune :

- 1/2 journée = 65 €
- la journée = 95 €
- Un jour gratuit 2 fois/an (*couverts compris*)
- Par dérogation, des associations du canton à compétence intercommunale pourront bénéficier de cette gratuité 1 fois l'an (*couverts compris*)

#### • Association extérieure à la commune :

- 1/2 journée = 95 €
- La journée = 150 €

#### • Particuliers résidant dans la commune :

- 1/2 journée = 55 €
- La journée = 125 €
- Deux jours consécutifs = 185 €

#### • Particuliers extérieurs à la commune :

- 1/2 journée = 100 €
- La journée = 225 €
- Deux jours consécutifs = 275 €

#### • Facturations diverses :

- Couvert complet = 0,30 € par convive
- Couvert seul = 0,20 € par convive
- Verre = 0,10 € l'unité
- Vaisselle diverse = 0,50 € l'unité
- Manquant ou cassé = 1,50 € l'unité
- Détérioration facturée sur constat et au temps passé = 20 € de l'heure
- Nettoyage par la commune = 80 €
- Tri des déchets par les employés municipaux = 100 € à déduire sur la caution.

## SALLE DU FOYER

### RÉSERVATIONS

- Elles se font auprès de Mme Guilbault qui renseigne selon le calendrier (05 49 25 76 66).
- Le responsable assure la visite et l'état des lieux, les clés de la salle seront remises au demandeur contre le dépôt d'un chèque correspondant à la location.
- TOUTE RÉSERVATION SERA EFFECTIVE À COMPTER DU VERSEMENT DE LA CAUTION PAR CHÈQUE (libellé à l'ordre du Trésor Public), et de l'acceptation du règlement intérieur.

### RÈGLES D'UTILISATION

- La caution est restituée après état des lieux, ou acquittement de la facturation s'il y a lieu.
- Il est interdit de faire de la cuisine dans la salle.
- Le preneur doit obligatoirement balayer, nettoyer la salle et les sanitaires.
- Le preneur se verra facturer tout objet manquant ou cassé, et toute détérioration constatée au moment de la restitution des lieux.
- La Commune n'est pas responsable des vols, nuisances.
- Toute utilisation au-delà de minuit n'est pas autorisée.

### SÉCURITÉ

- Le plan d'évacuation est affiché, l'utilisateur doit en prendre connaissance.

- L'accès aux extincteurs doit être laissé libre.
- Il est interdit de fumer (décret 92.478 du 29 mai 1992).
- Le preneur déclare sur l'honneur avoir souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile.
- Il est interdit de stationner devant la salle et dans la cour (sauf livraison pour la salle).

### TARIFS

#### • **Caution :**

- La caution est fixée à 150 € (sauf collectivités).

#### • **Location de la salle :**

- Association siégeant dans la commune ou réunion, pique-nique de quartier : GRATUIT

- Association extérieure à la commune : 30 €

- Particulier résidant dans la commune : 30 €

#### • **Facturations diverses :**

- Détérioration facturée sur constat.

### AFFICHAGE

- Le règlement d'utilisation des locaux adopté par le conseil municipal est porté à la connaissance de chaque utilisateur qui l'accepte.
- Le règlement est affiché dans la salle pour rappel.
- Le règlement fait l'objet d'une information dans les publications municipales.
- Toute modification apportée est diffusée par les mêmes moyens.

## Horaires d'ouverture de la déchetterie de Champdeniers St-Denis, Route de la Grange Lucas

### Horaires d'hiver

d'octobre à mars,  
tous les après-midi  
de 14 h à 17 h 30.

Le mercredi et le samedi  
toute la journée  
de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h 30.

### Horaires d'été

d'avril à septembre  
de 14 h à 19 h.

Le mercredi et le samedi  
toute la journée  
de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 19 h.

## Écrivez-nous

Vous avez des idées, des suggestions, des propositions, des observations, des critiques, faites-nous en part en envoyant un mot à l'adresse suivante :

**Mairie de Germond-Rouvre**

**Commission "accueil - information - communication" - 79220 Germond-Rouvre**

**E-mail : [caic@germond-rouvre.fr](mailto:caic@germond-rouvre.fr) - [http : www.germond-rouvre.fr](http://www.germond-rouvre.fr)**



## DU CHANGEMENT AU RESTAURANT "LE RELAIS DE L'ÉGRAY"

Installée depuis 2001, Mme Gazeau change d'activité professionnelle. Venant du restaurant "L'Auberge du Moulin de la Truite", Mme Ibrelisle prend la suite à partir du 6 janvier 2008.

Elle assure les repas tous les jours sauf le samedi, les banquets ou mariages et étudie toute proposition en fonction des budgets.

Nous souhaitons bonne chance à Mme Gazeau et la bienvenue à Mme Ibrelisle.

## ÉGLISE CATHOLIQUE

Une présence de l'Église est assurée auprès de chacun.

La messe est assurée tous les dimanches à 10 h 30 dans une commune du canton, le planning étant affiché dans chacune des églises.

**Pour tous contacts :**

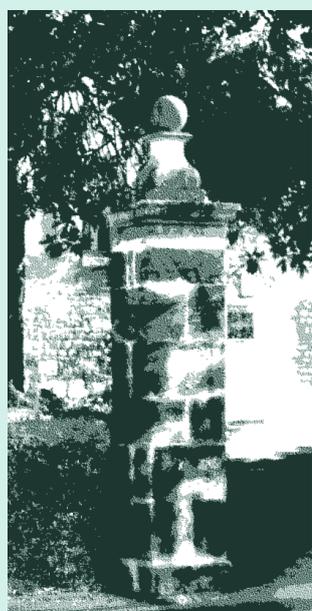
Mmes Marie-Jeanne Bizard au **05 49 25 80 43** ou Marinette Mérieau au **05 49 25 61 93**

## CONNAISSEZ-VOUS LA PLUVIOMÉTRIE DE LA COMMUNE ?

Depuis 1990, M. Birot comptabilise les précipitations pluviométriques. Il nous a donné ses résultats (en mm) :

1990 : 694	1999 : 1355
1991 : 647	2000 : 1107
1992 : 855	2001 : 1124
1993 : 992	2002 : 912
1994 : 1058	2003 : 777
1995 : 947	2004 : 793
1996 : 805	2005 : 555
1997 : 929	2006 : 1040
1998 : 975	Au 30 /11/2007 : 884

On remarque que le niveau des précipitations est fluctuant. Nous savons que l'eau est précieuse et nous devons l'économiser et la protéger pour les générations futures.



## JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le Mardi ..... de 16 h à 18 h

Le Mercredi ..... de 14 h à 18 h

Le Vendredi ..... de 15 h à 17 h

Le Samedi ..... de 10 h à 12 h

### MAIRIE

79220 Germond-Rouvre

**05 49 04 03 63**

Télécopie : 05 49 04 07 30

*E-mail : [mairie@germond-rouvre.fr](mailto:mairie@germond-rouvre.fr)*

*[http : www.germond-rouvre.fr](http://www.germond-rouvre.fr)*

